



Demande d'aide dans le cadre d'une vente immobilière

Par Sandra38

Bonsoir à toutes et tous

Je suis dans une situation douteuse et j'ai besoin d'aide. Je vous serais reconnaissante de vous intéresser à mon histoire. En 2015 j'ai perdu mon papa qui était en plein chantier. J'ai donc hérité de sa maison inachevée (il y a la dalle, les murs et le toit. Après plusieurs années d'hésitation (j'habite à 600km de la maison et n'ai pas les moyens de pour suivre les travaux) En novembre j'ai proposé à mon voisin de lui vendre mon bien un terrain constructible de 2600m2 avec une maison inachevée dessus. Celui-ci a tout de suite accepté. Il m'a demandé le transfert du permis de construire que je lui ai naïvement transmis. Après plusieurs mail au notaire demandant des informations sur la procédure de vente et les justificatifs à fournir, le 8 janvier celui ci me répond et m'annonce qu'à priori mon permis de construire n'est plus valide car les travaux sont arrêtés depuis plus d'un an (la maison est hors d'eau pas hors d'air, il y a la structure, la toiture et la dalle) et qu'à priori le terrain serait passé en zone agricole. Elle m'annonce qu'elle poursuit ses recherches mais que le prix initial devra être révisé. Fin janvier le transfert du pc a été validé mais malgré mes mails aucune réponse du notaire. Le voisin ayant occupé pédestre année illégalement mon terrain en mon absence je les soupçonne de conflit d'intérêt d'autant plus que j'en ai informé le notaire. Malgré la validation du transfert du pc j'apprends 2 mois après que le compromis de vente n'a toujours pas été signé car la notaire attend une réponse de la mairie qu'elle a sollicité après la validation du transfert du pc pour réviser celui-ci. Il me propose une promesse de vente qui me semble largement à mon désavantage. J'espère que vous avez réussi à lire jusque là... Avez vous connu des expériences similaires ? Que pensez-vous de cette situation et de mes doutes sur l'honnêteté du notaire et de L'acquéreur. J'ai l'acte de promesse de vente, je peux vous la transmettre pour plus de détails.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Plutôt que de gérer cette transaction à distance, adressez vous à un notaire proche de chez vous pour vous accompagner. Il fera la liaison avec l'autre notaire et vous conseillera au mieux de vos intérêts.